



**COSTIC**  
Comité Scientifique et Technique  
des Industries Climatiques

# Catalogue **2025**



## **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** Génie climatique Equipement technique du bâtiment

**Chauffage**  
**Électricité - Régulation**  
**Ventilation - Climatisation**  
**Efficacité énergétique**  
**Energies renouvelables**

**[www.costic.com](http://www.costic.com)**





# Connaissances du chauffage et de la climatisation



## Objectif

Découvrir les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments d'habitation collectifs et tertiaires. Connaitre les technologies et le fonctionnement des principaux équipements. Être capable de dialoguer avec les professionnels du génie climatique.

## Programme

- ✓ Initiation aux calculs des déperditions et des charges d'été des bâtiments
- ✓ Notions de confort
- ✓ Réglementations des bâtiments neufs et existants en lien avec le CVC
- ✓ Les installations de chauffage :
- ✓ Décomposition : production, distribution, émission
- ✓ Chaudières et pompes à chaleur
- ✓ Réseau hydraulique et composants principaux
- ✓ Radiateurs et ventilo-convection
- ✓ Régulation en fonction de l'extérieur
- ✓ La ventilation des locaux :
  - ✓ En habitat et en tertiaire
  - ✓ Solutions en simple et double flux
- ✓ Réglementation



Durée : 5 jours - 35 heures



COURS / EXERCICE

90%



SATISFACTION

86%

## Présentiel



Calendrier

10 au 14 février 2025 (COSTIC 78)

14 au 18 avril 2025 (COSTIC 78)

01 au 05 septembre 2025 (COSTIC 78)

06 au 10 octobre 2025 (COSTIC 78)

24 au 28 novembre 2025 (COSTIC 78)



Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)



Prix

1670€ (HT)

- ✓ Les installations de climatisation :
  - ✓ Production par groupe d'eau glacée alimentant des ventilo-convection ou des plafonds rayonnants
  - ✓ Composants des centrales de traitement d'air, régulation et diffusion d'air
  - ✓ Systèmes à détente directe
  - ✓ La production d'eau chaude sanitaire : solutions et recours au solaire
  - ✓ Le système de GTB (Gestion technique de bâtiment)
- 

## **Public**

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises du bâtiment. Responsables de services généraux. Gestionnaires de patrimoine. Maîtres d'ouvrage. Technico-commerciaux devant aborder le domaine du génie climatique.

## **Pré-requis**

Connaissance générale du bâtiment.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Présentation de matériels. Activités de pédagogie active.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur la connaissance des installations de chauffage, ventilation et climatisation et leurs équipements.



# Pathologies des installations de génie climatique - Prévention et remèdes



## Objectif

Connaitre les pathologies récurrentes des installations de génie climatique. Savoir les prévenir et y porter remèdes pour limiter les sinistralités.

## Programme

Les phénomènes d'embouage des réseaux de chauffage :

- Se prémunir des phénomènes de corrosion, l'incompatibilité des matériaux
- Limiter l'oxygénation des réseaux
- Le traitement d'eau

Les circuits hydrauliques : déséquilibres hydrauliques et inconforts en ambiance

Les problématiques dans les réseaux d'eau chaude sanitaire :

- Rappels des principales exigences réglementaires vis-à-vis du risque légionnelles
- Les solutions de prévention du risque, dont le calcul du bouclage
- L'entretien préventif
- L'entartrage et la corrosion

La ventilation : défaut de qualité d'air et mauvaise répartition des débits aérauliques



Durée : 2 jours - 14 heures



COURS



SATISFACTION

100%

57%

## Distanciel



Calendrier

07 au 08 octobre 2025 (Sous Microsoft Teams)



Lieu de formation

Sous Microsoft Teams



Prix

840€ (HT)

Les courts-cycles sur les générateurs et les défauts de performance des productions :

- ✓ La mise en place de volumes tampons
- ✓ Les solutions pour favoriser le fonctionnement des générateurs performants (raccordement hydraulique, paramétrage de la régulation)
- ✓ Les règles de conception

Les problématiques des installations de climatisation : condensation des réseaux, évacuation des condensats des ventilo-convecteurs...

Les pompes à chaleur :

- ✓ Nuisances acoustiques des unités extérieures
  - ✓ Épuisement du sol et températures négatives (pompes à chaleur géothermiques)
- 

## Public

- ✓ Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises du bâtiment.
- ✓ Responsables de services généraux.
- ✓ Gestionnaires de patrimoine.
- ✓ Maîtres d'ouvrage.
- ✓ Experts.

## Pré-requis

Connaissances générales en génie climatique.

## Moyens pédagogiques

- ✓ Documents de stage.
- ✓ Retours d'expériences.

## Modalités d'évaluation

QCM portant sur les pathologies en génie climatique et les solutions pour les éviter.

## La mesure des consommations des bâtiments



### Objectif

Maîtriser l'installation des équipements de mesure dans les bâtiments et sur les systèmes de production.

Adapter la stratégie de suivi des performances à l'installation.

Anticiper les défauts parasitant l'analyse de données.

### Programme

- ✓ Les enjeux de la mesure des consommations des bâtiments
- ✓ Les étapes de mise en place des mesures pour réaliser un suivi :
  - Etat des lieux de l'existant
  - Stratégies de suivi : relevés manuels, analyse des factures, enregistrements en continu
  - Plan de comptage
- ✓ Rappel des principales notions de métrologie
- ✓ Les équipements de mesure : choix, emplacement et pose, entretien
  - Les compteurs électriques, les compteurs de combustible
  - Les compteurs d'eau et d'énergie
  - Les mesures de conditions extérieures : température, ensoleillement, les stations météo
  - Les mesures des conditions d'ambiance intérieure : température, humidité, qualité de l'air



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ



Calendrier

[Consultez-nous](#)

- Les mesures de vitesse d'air en conduit...
  - ✓ Les solutions d'acquisition des données mesurées, leur exploitation
  - Les matériels d'acquisition, les systèmes de GTB
  - Les communications filaires, radio, bus
  - Les capteurs connectés (LoRaWAN...)
- 

## **Public**

Techniciens et ingénieurs d'entreprises de génie climatique ou de bureaux d'études

## **Moyens pédagogiques**

Exposé s'appuyant sur le savoir-faire du COSTIC en suivis instrumentés sur sites ainsi que sur le guide « Compteurs et capteurs – Bonnes pratiques pour choisir et installer les points de mesure » réalisé dans le cadre du Programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE).

## Le commissionnement



### Objectif

Être capable d'appréhender une prestation de commissionnement.  
Traduire les besoins dans le cahier des charges, connaître les missions à accomplir, les erreurs à éviter et les bonnes pratiques à retenir lors des différentes étapes d'un projet.

### Programme

- ✓ Le commissionnement :
  - ✓ Définition et principe
  - ✓ Les acteurs et leurs rôles, l'agent de commissionnement
  - ✓ Le commissionnement dans les phases d'un projet
  - ✓ Le commissionnement dans les labels et certifications
  
- ✓ Les missions du commissionnement :
  - ✓ L'établissement du cahier des charges et du CCTP : les clauses à ne pas oublier (accessibilité, moyens de réglage...)
  - ✓ L'autocontrôle par des fiches support
  - ✓ La mise au point des équipements techniques : procédures et supports
  - ✓ L'importance de la pré-exploitation : mise en main aux usagers, formation des intervenants, ajustement des réglages, mise en place de la maintenance, le suivi d'indicateurs...
  
- ✓ Les outils méthodologiques de l'agent de commissionnement :



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ

### Distanciel



Calendrier

11 septembre 2025 (Sous Microsoft Teams)



Lieu de formation

Sous Microsoft Teams



Prix

280€ (HT)

- ✓ Le plan de commissionnement, tâches et matrice des rôles et responsabilités
  - ✓ Le tableau d'analyse des documents de conception
  - ✓ Le tableau des vérifications
- ✓ Retours d'expériences et présentation de la boîte à outils développée pour l'ADEME.
- 

## **Public**

Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études et entreprises de génie climatique.

## **Moyens pédagogiques**

Exposé s'appuyant notamment sur l'ouvrage « Mémento du commissionnement pour des équipements techniques aux qualités durables » et sur les outils méthodologiques produits pour l'ADEME.

# LA GESTION TECHNIQUE DU BATIMENT (GTB)



## Objectif

Traduire les besoins dans le cahier des charges, connaître les tâches à accomplir, les erreurs à éviter et les bonnes pratiques à retenir lors des différentes étapes d'un projet de GTB.

## Programme

- ✓ Différencier les notions de gestion technique et de système de GTB
- ✓ Obligations réglementaires en tertiaire (Décret « BACS »)
- ✓ Traduire les besoins du maître d'ouvrage dans le cahier des charges fonctionnel :
- ✓ Services de la gestion technique : surveillance, supervision, suivi énergétique
- ✓ Répondre aux questions fondamentales : services assurés, installations techniques couvertes, futurs utilisateurs et profils de compétences
- ✓ Spécifier le système de GTB : rédaction du cahier des clauses techniques :
- ✓ Fonctions d'automatisation, de régulation et de pilotage ; norme NF EN ISO 52120
- ✓ Fonctions d'aide à la gestion technique (pour la surveillance, la supervision, le suivi énergétique)
- ✓ Analyse fonctionnelle : exemples de tableaux des points et d'indicateurs pour des installations de génie climatique



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ

## Distanciel



Calendrier

26 juin 2025 (Sous Microsoft Teams)



Lieu de formation

Sous Microsoft Teams



Prix

280€ (HT)

- ✓ L'architecture des réseaux de communication, les protocoles
  - ✓ Réalisation du système de GTB :
  - ✓ Les tâches à effectuer par l'entreprise : câblage, rédaction des libellés, préparation des synoptiques...
  - ✓ Le commissionnement du système : autocontrôle, mise au point (paramétrages)...
  - ✓ Les services de post réception : mise en main et formation des utilisateurs, mise en œuvre de la maintenance...
- 

## **Public**

Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études et entreprises de génie climatique.

## **Moyens pédagogiques**

Exposé s'appuyant sur le guide « Gestion technique du bâtiment : bonnes pratiques pour concevoir et réaliser les systèmes de GTB » réalisé dans le cadre du programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE).

## Les circuits hydrauliques performants



### Objectif

Savoir concevoir des circuits hydrauliques adaptés aux équipements performants actuels, appréhender le dimensionnement des principaux composants.

### Programme

- ✓ Les règles de conception des circuits hydrauliques :
  - ✓ Concevoir des circuits à débit variable
  - ✓ Les circulateurs à vitesse variable et leur paramétrage
  - ✓ Le découplage des circuits production et distribution (bipasse, bouteille de découplage...)
  - ✓ La conception des volumes tampons
  - ✓ L'équilibrage et les régulateurs d'équilibrage
- ✓ Le dimensionnement :
  - ✓ Des vannes de régulation
  - ✓ Des volumes tampons
  - ✓ Du vase d'expansion
- ✓ Les circuits hydrauliques :
  - ✓ Des chaudières à condensation et pompes à chaleur
  - ✓ Leur optimisation par la réduction des pertes thermiques



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ

### Distanciel



Calendrier

09 avril 2026 (Sous Microsoft Teams)



Lieu de formation

Sous Microsoft Teams



Prix

280€ (HT)



Techniciens et ingénieurs d'entreprises de génie climatique ou  
bureaux d'études

## **Moyens pédagogiques**

Exposé s'appuyant sur le guide « Circuits hydrauliques : composants et règles de conception » réalisé dans le cadre du Programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE).

## La régulation du chauffage à eau chaude



### Objectif

Connaître les bases de la régulation du chauffage à eau chaude d'un bâtiment d'habitation collectif ou tertiaire afin de pouvoir dialoguer avec les professionnels.

### Programme

- Rappels des bases du chauffage à eau chaude : décomposition, architectures hydrauliques de distribution, émetteurs, équilibrage...
- Régulation de la chaudière par aquastat, régulation à température variable, spécificités des chaudières à condensation.



Régulation en fonction de l'extérieur :

- Principe de la régulation
  - Les composants hydrauliques : vanne à trois voies de régulation, circulateur
  - La loi d'eau et son paramétrage, les fonctions (auto-adaptation, limitations...)
  - Les sondes de régulation et leur emplacement : température extérieure, température d'eau
  - Les fonctions associées : la programmation horaire (les optimiseurs), la régulation de plusieurs circuits (plancher chauffant, radiateurs), la production d'eau chaude sanitaire
- La conduite en cascade de plusieurs chaudières.



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ



Calendrier

[Consultez-nous](#)

- ✓ La régulation terminale par robinets thermostatiques (réglementation, incidences techniques).
  - ✓ Les évolutions actuelles et leurs conséquences : circulateurs à vitesse variable, généralisation des chaudières à condensation.
- 

## Public

---

Maîtres d'ouvrage, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises.

## Moyens pédagogiques

---

Exposé s'appuyant sur l'expertise du COSTIC et ses retours d'expériences d'interventions sur les installations.

## Faire évoluer la GTB en application du décret BACS



### Objectif

Connaitre les exigences du Décret BACS (Building Automation & Control Systems) et savoir l'appliquer aux bâtiments tertiaires existants.

### Programme

- ✓ Le contexte réglementaire :
- ✓ Le Décret BACS et son historique, les échéances d'application
- ✓ Les bâtiments concernés, les équipements techniques et puissances
- ✓ Les principales exigences : solutions à déployer, inspection périodique
  
- ✓ L'application dans le cadre d'un bâtiment existant :
  - ✓ Les fonctions exigées par le Décret BACS, en lien avec la classification de la norme NF EN ISO 52120
  - ✓ L'état des lieux des systèmes en place
  
- ✓ Les solutions applicables :
  - ✓ Compléments ou remplacements
  - ✓ Les calculs de temps de retour
  - ✓ Le financement par la fiche CEE (BACS de classe A ou B)
  
- ✓ L'inspection :
  - ✓ La périodicité



Durée : 1 jour - 7 heures



NON ÉVALUÉ

### Distanciel



Calendrier

06 novembre 2025 (Sous Microsoft Teams)



Lieu de formation

Sous Microsoft Teams



Prix

280€ (HT)



- Le contenu et le rapport d'inspection
- 

## **Public**

Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études et entreprises de génie climatique.

## **Moyens pédagogiques**

Exposé et études de cas

**R01**
**PRÉSENTIEL**

# Audit énergétique des bâtiments collectifs et tertiaires



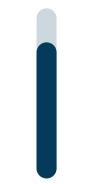
## Objectif

Être capable de réaliser l'audit énergétique de bâtiments collectifs et tertiaires en vue d'améliorer leur performance énergétique.

## Programme

- ✓ Les enjeux énergétiques, le contexte réglementaire et les aides financières
- ✓ Le Décret Tertiaire
- ✓ La démarche d'audit énergétique (selon NF EN 18 247) : prise de contact avec le maître d'ouvrage, réunion de démarrage, collecte des données (plans, factures...), relevés sur site (les outils), analyse, rapport et réunion de clôture
- ✓ Les solutions techniques d'amélioration de l'enveloppe
- ✓ Les solutions techniques d'amélioration des systèmes de génie climatique
- ✓ Présentation de la méthode COSTIC basée sur les consommations réelles du bâtiment :
  - ✓ Calcul des déperditions du bâtiment
  - ✓ Calcul des besoins de chauffage selon le comportement des usagers, le climat, la régulation...
  - ✓ Calcul des consommations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire
  - ✓ Corrélation avec les consommations réelles facturées

Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /  
EXERCICE

**80%**



**SATISFACTION**

**100%**

## Présentiel

Calendrier

12 au 14 mai 2025 (COSTIC 78)

Lieu de formation

**COSTIC 78**

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

Prix

**1180€ (HT)**

- ✓ Estimation des usages spécifiques de l'électricité et des consommations des auxiliaires
  - ✓ Analyse des consommations et proposition de solutions d'amélioration avec groupement de travaux
  - ✓ Travaux pratiques d'application de la méthode avec l'outil COSTIC "Perf NR Bât"
  - ✓ Exemples d'audits et études de cas
  - ✓ Retours d'expériences sur la démarche d'audit et le contact avec le maître d'ouvrage
- 

## **Public**

Techniciens et ingénieurs possédant une expérience suffisante dans le bâtiment, bureaux d'études, entreprises, maitres d'ouvrage.

## **Pré-requis**

Connaissances nécessaires sur les techniques de construction et d'isolation des bâtiments et les équipements de génie climatique

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Études de cas avec utilisation du logiciel d'audit du COSTIC. Exemples de rapports d'audit.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur la méthode d'audit énergétique des bâtiments existants.

**R05**
**PRÉSENTIEL**

## Optimisation des chaufferies



### Objectif

Approfondir ses connaissances sur les chaufferies dans un objectif d'optimisation de leur fonctionnement et de leurs performances, y compris par des améliorations techniques dans le cadre d'une réhabilitation.

### Programme

- ✓ Rappels sur la réglementation des chaufferies (local, alimentation en eau et en combustible, ventilation, équipements de sécurité, évacuation des produits de combustion)
- ✓ Etat des lieux de la chaufferie
- ✓ Circuits hydrauliques de chaufferie et leur optimisation :
  - ✓ Avec ou sans bouteille de découplage
  - ✓ Spécificités de la condensation
  - ✓ Raccordement de plusieurs générateurs et couplage avec les énergies renouvelables
  - ✓ Accessoires (vase d'expansion...)
- ✓ Régulation en fonction de l'extérieur et mise en cascade des chaudières : optimiser les paramétrages, choisir les vannes de régulation
- ✓ Désembouage et rééquilibrage des réseaux, choix et réglage des circulateurs à vitesse variable...
- ✓ Production et distribution d'eau chaude sanitaire (systèmes, puissance et risques sanitaires)


**Durée : 4 jours - 28 heures**

**COURS /  
EXERCICE**
**80%**

**SATISFACTION**
**82%**

### **Présentiel**


**Calendrier**
**10 au 13 juin 2025 (COSTIC 78)**

**Lieu de formation**
**COSTIC 78**

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)


**Prix**
**1580€ (HT)**



## **Public**

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études d'entreprises de génie climatique ou d'exploitation.

Personnels d'exploitation, de services techniques d'entretien des bâtiments.

## **Pré-requis**

Connaissances des installations de chauffage.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les solutions techniques d'optimisation des chaufferies.

R07

PRÉSENTIEL

# Conception et mise au point des réseaux hydrauliques à débit variable



## Objectif

Maîtriser la conception des réseaux hydrauliques de chauffage et d'eau glacée fonctionnant à débit variable.

## Programme

- ✓ Rappels de l'architecture des réseaux hydrauliques de chauffage et d'eau glacée
- ✓ Les circulateurs à vitesse variable :
  - ✓ Technologies, modes de régulation, fonctionnalités
  - ✓ Dimensionnement et choix
  - ✓ Les incidences sur les composants habituels (manomètre, vanne d'équilibrage, régulateur de pression différentielle)
  - ✓ Réglage et mise au point
- ✓ La conception des circuits à débit variable en chauffage et en eau glacée :
  - ✓ La régulation terminale par vanne à deux voies et le dimensionnement des vannes de régulation
  - ✓ Les dérives fonctionnelles liées aux circuits à débit variable et les solutions
  - ✓ Les produits de régulation de débit et de régulation de pression différentielle
- ✓ Les conséquences du débit variable :
  - ✓ Nécessité de découplage hydraulique de la production



Durée : 3 jours - 21 heures

COURS /  
PRATIQUE

70%



SATISFACTION

93%

## Présentiel



Calendrier

17 au 19 novembre 2025 (COSTIC 78)



Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)



Prix

1200€ (HT)

✓ Equilibrage des réseaux

Démonstration et pratique sur bancs pédagogiques, exercices en salle

---

## **Public**

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études et d'entreprises de génie climatique ou d'exploitation. Metteurs au point.

## **Pré-requis**

Maîtrise du fonctionnement des équipements du génie climatique.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Travaux pratiques.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur la technologie et la conception des réseaux à débit variable.

R08

PRÉSENTIEL

# Choix et dimensionnement des circuits de chaufferie



## Objectif

Savoir choisir les circuits hydrauliques et dimensionner les équipements de chaufferie et de production d'eau chaude sanitaire.

## Programme

- ✓ Les différents circuits hydrauliques de chaufferies : chaudières à condensation, production d'ECS
- ✓ Calcul des circuits de chauffage : calcul des débits, des diamètres des tuyauteries, des pertes de charge et des épaisseurs de calorifuge
- ✓ Choix et dimensionnement des équipements : production d'eau chaude sanitaire, vase d'expansion, bouteille de découplage
- ✓ Choix et dimensionnement des vannes à trois voies de régulation : notions de Kv et d'autorité
- ✓ Choix et dimensionnement des circulateurs
- ✓ Travaux dirigés avec exemples de calculs

## Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux et d'études d'entreprises de génie climatique ou d'exploitation.

Responsables de services techniques.

## Pré-requis



Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /  
EXERCICE

60%



SATISFACTION

95%

## Présentiel



Calendrier

13 au 15 mai 2025 (COSTIC 78)

28 au 30 octobre 2025 (COSTIC 78)



Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)



Prix

1380€ (HT)



Connaissances élémentaires de mise en œuvre des circuits de chaufferies.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur le dimensionnement des composants et du réseau hydraulique de chaufferie.



# Rééquilibrage des circuits hydrauliques de chauffage



## Objectif

Savoir diagnostiquer la cause d'un déséquilibre thermique. Savoir sélectionner la méthode d'équilibrage la plus appropriée puis calculer les débits et les réglages. Maitriser l'intervention sur le site et attester des résultats obtenus.

## Programme

- ✓ Diagnostic d'un déséquilibre thermique
- ✓ Rappels essentiels d'hydraulique
- ✓ Présentation des différentes méthodes d'équilibrage
- ✓ Calcul simplifié des déperditions
- ✓ Recherche de la puissance installée
- ✓ Calcul des réglages
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Travaux pratiques : mise en application des connaissances acquises, réglage par mesure des débits,
- ✓ Utilisation de différents mesureurs de débit

## Public

Techniciens d'études, techniciens d'exploitation, metteurs au point.

## Pré-requis

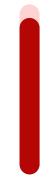


Durée : 4 jours - 28 heures



COURS /  
PRATIQUE

70%



SATISFACTION

92%

## Présentiel



Calendrier

10 au 13 mars 2025 (COSTIC 78)

27 au 30 octobre 2025 (COSTIC 78)



Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)



Prix

1620€ (HT)

Connaissances sur les installations thermiques.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Guide Climapoche "Rééquilibrage des circuits de chauffage". Travaux pratiques sur banc hydraulique. Fichier de calcul sous "Excel" remis aux participants.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur l'hydraulique des réseaux de chauffage, l'équilibrage des réseaux et les désordres rencontrés.

R13

PRÉSENTIEL

## Devenir agent de commissionnement



### Objectif

Assurer les missions d'agent de commissionnement des bâtiments sur toutes les phases d'un projet.

Bâtir et utiliser les outils méthodologiques tels que le plan de commissionnement. Maîtriser les points techniques tant en conception qu'en réalisation et savoir effectuer des vérifications d'hydraulique, d'aéraulique...

### Programme

- ✓ Le commissionnement :
  - ✓ Définition du commissionnement, historique
  - ✓ Les acteurs, l'agent de commissionnement
  
- ✓ Les tâches de commissionnement en phase conception
  - ✓ Le programme technique et le CCTP
  - ✓ Les points de vigilance de conception
  
- ✓ Les tâches de commissionnement en phase réalisation
  - ✓ L'autocontrôle
  - ✓ La mise au point en hydraulique, aéraulique, régulation
  
- ✓ Les missions en pré-exploitation : ajustement des réglages, mise en main aux occupants, formation du personnel technique, suivi d'indicateurs
  
- ✓ Les outils méthodologiques du commissionnement : plan de commissionnement, tableau d'analyse des documents de conception,



Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /  
PRATIQUE

70%



SATISFACTION

92%



Calendrier

[Consultez-nous](#)

des vérifications en réalisation, ...

- ✓ Retours d'expériences
  - ✓ Travaux pratiques :
    - ✓ Mise au point hydraulique et aéraulique
    - ✓ Etablissement d'un plan de mesure et vérifications sur une installation solaire
  - ✓ Pratique en salle informatique des outils méthodologiques
- 

## **Public**

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, entreprises du génie climatique, maîtres d'ouvrage.

## **Pré-requis**

Bonnes connaissances des installations du génie climatique et des phases d'un projet de construction.

## **Moyens pédagogiques**

QCM portant sur les missions de l'agent de commissionnement sur toutes les phases d'un projet.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les missions de l'agent de commissionnement sur toutes les phases d'un projet.

**R14**
**PRÉSENTIEL**

# Optimisation énergétique des sites tertiaires en exploitation



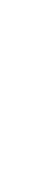
## Objectif

Connaitre les points clefs d'intervention pour optimiser les performances et réduire les consommations des équipements de climatisation des grands sites tertiaires tout en assurant le confort des occupants.

## Programme

- ✓ Rappels des notions de confort dans les bâtiments tertiaires
- ✓ Rappels des règles de dimensionnement et de conception des équipements de climatisation (par centrale de traitement d'air et ventilo-convecteurs) : calcul des charges et des déperditions, chutes de températures, débits d'air hygiéniques
- ✓ Les points d'optimisation de la production d'eau glacée : maîtrise des débits et des températures, découplage hydraulique, mise en cascade
- ✓ Les points d'optimisation de la distribution hydraulique : distributions à débit variable, paramétrage des circulateurs à vitesse variable, régulateurs d'équilibrage
- ✓ Les points d'optimisation de la distribution aéraulique et de l'émission : les contrôles de débit, l'implantation des bouches...
- ✓ Les points d'optimisation de la programmation des intermittences et de la régulation terminale sur les ventilo-convecteurs
- ✓ L'usage du système de GTB pour optimiser l'exploitation
- ✓ Travaux pratiques :


**Durée : 3 jours - 21 heures**

**COURS /  
PRATIQUE**
**80%**

**SATISFACTION**
**88%**

**Calendrier**
[\*\*Consultez-nous\*\*](#)

- Contrôle de l'environnement hydraulique d'un groupe frigorifique
  - Paramétrage des circulateurs à vitesse variable
  - Equilibrage statique et dynamique
  - Mesures de débits aérauliques
- 

## **Public**

Responsables d'exploitation. Techniciens d'entreprises d'exploitation de génie climatique.

## **Pré-requis**

Bonnes connaissances des installations du génie climatique sur les bâtiments tertiaires.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Travaux pratiques.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les points clefs d'optimisation dans les bâtiments tertiaires.

**R16**
**DISTANCIEL**

# Conversion et hybridation des chaufferies en collectif et tertiaire



## Objectif

Connaitre les différentes solutions de réhabilitation des chaufferies utilisant les combustibles fossiles des bâtiments d'habitation collectif et tertiaires, en réponse à la réglementation à venir. Identifier les points de vigilance de mise en œuvre.

## Programme

- ✓ Connaitre la réglementation visant à interdire l'installation de chaudières à combustibles fossiles
- ✓ Analyser l'installation existante en diagnostiquant sa conformité réglementaire et en améliorant son fonctionnement
- ✓ Déterminer les solutions techniques de conversion et d'hybridation les plus adaptées en fonction de l'existant : définition d'un outil d'aide à la décision
- ✓ Identifier les contraintes liées à la mise en place de solutions de rénovation par changement d'énergie et de générateur ou de solutions par hybridation de l'installation existante : gaz, bois, pompe à chaleur, solaire thermique, raccordement à un réseau de chaleur
- ✓ Identifier les points de vigilance pour installer, dimensionner et optimiser les performances de l'installation rénovée
- ✓ Retours d'expérience par l'exemple

## Public

Techniciens et ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises d'installation ou d'exploitation. Maitres d'ouvrages de collectivités ou  
 Page 33

Durée : 2 jours - 14 heures



**80%**

**NON ÉVALUÉ**

## Distanciel

Calendrier

17 au 18 novembre 2025 (Sous Microsoft Teams)

Lieu de formation

**Sous Microsoft Teams**

Prix

**840€ (HT)**

bailleurs sociaux.

## **Pré-requis**

Connaissances des installations de chauffage.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les solutions techniques de conversion des installations utilisant les combustibles fossiles.

**R30**
**PRÉSENTIEL**

## Gestion technique des bâtiments



### Objectif

- ✓ Notion de gestion technique, services assurés (surveillance, supervision, et suivi énergétique)
- ✓ Fonctions d'automatisation et d'intermittence, analyse fonctionnelle (norme NF EN ISO 52120, classes de performance des GTB)
- ✓ Gestion d'un projet de GTB :
  - ✓ Conception et spécification d'un système (CCTP)
  - ✓ Réalisation
- ✓ Réception et mise en main (commissionnement)
- ✓ Bases de la communication numérique, typologie des réseaux
- ✓ Présentation des protocoles et leur interopérabilité (BACnet, KNX, Lon)
- ✓ Tableaux des points, instruments de mesure et comptage
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Obligations réglementaires en tertiaire (Décret « BACS »)

### Programme

Maitrise du fonctionnement des équipements techniques du bâtiment.

### Public


**Durée : 3 jours - 21 heures**

**COURS /  
EXERCICE**
**70%**

**SATISFACTION**
**90%**

### **Présentiel**


**Calendrier**

19 au 21 mai 2025 (COSTIC 78)

06 au 08 octobre 2025 (COSTIC 78)

02 au 04 décembre 2025 (COSTIC 78)


**Lieu de formation**
**COSTIC 78**

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)


**Prix**
**1200€ (HT)**



Services techniques de maîtres d'ouvrages, ingénieurs d'entreprises  
de génie climatique ou de bureaux d'études.

## **Pré-requis**

Maitrise du fonctionnement des équipements techniques du bâtiment.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Démonstration de matériels.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les principes et les caractéristiques des systèmes de gestion technique des bâtiments.

**R51**
**PRÉSENTIEL**

# Régulation des installations de chauffage et de climatisation



## Objectif

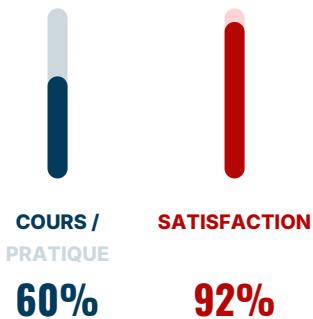
Acquérir les compétences pour concevoir et mettre en œuvre les systèmes de régulation des installations de chauffage et de climatisation.

## Programme

- ✓ Définition et modes de réglage des régulateurs : tout ou rien, P, PI, PID
- ✓ Régulation en climatisation :
  - ✓ Lois de régulation de température et d'humidité
  - ✓ Principales fonctions : rafraîchissement gratuit, régulation en cascade, compensation en fonction de l'extérieur
- ✓ Régulation en chauffage :
  - ✓ Régulateurs en fonction de l'extérieur, paramétrage des lois d'eau et des fonctions
  - ✓ Circuits hydrauliques de chaufferies et conduite en séquence des chaudières
- ✓ Choix et dimensionnement des vannes de régulation :
  - ✓ Technologie et montage
  - ✓ Notions de Kv et d'autorité

## Public

Durée : 4 jours - 28 heures



## Présentiel

Calendrier

- 19 au 22 mai 2025 (COSTIC 78)
- 15 au 18 septembre 2025 (COSTIC 78)
- 29 septembre 2025 au 02 octobre 2025 (COSTIC 78)
- 01 au 04 décembre 2025 (COSTIC 78)

Lieu de formation

**COSTIC 78**  
Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

Prix

**1620€ (HT)**



Ingénieurs de bureaux d'études ou d'entreprises d'installation.  
Techniciens d'exploitation. Metteurs au point en génie climatique.

## **Pré-requis**

Connaissances de base sur les équipements des installations de chauffage et de climatisation.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Utilisation des didacticiels SiC et SiClim. Pratique sur matériels.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur le fonctionnement et le paramétrage des régulateurs pilotant les équipements de chauffage et de climatisation.

## Analyse de la qualité des eaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire



### Objectif

Connaitre les précautions à prendre pour éviter les phénomènes d'entartrage et de corrosion de réseaux hydrauliques de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

### Programme

- ✓ Cycle naturel de l'eau
- ✓ Eléments présents dans l'eau
- ✓ Analyse d'eau distribuée sur un site
- ✓ Mesures à effectuer : potentiel hydrogène (PH), titre hydrotométrique total (TH), titre alcalimétrique complet (TAC), chlorures, conductivité
- ✓ Le pourquoi de ces mesures pour l'eau de chauffage et l'eau chaude sanitaire
- ✓ Les gaz dissous : agent réducteur
- ✓ Le "mécanisme" de l'entartrage
- ✓ Les mécanismes classiques de corrosion en génie climatique
- ✓ Les principales solutions de traitement antitartrage et anticorrosion
- ✓ Valeurs de consigne selon les métaux présents dans un réseau de chauffage

Il est fortement demandé aux participants d'apporter des échantillons d'eau d'installation techniques (chauffage, refroidissement...) pour en faire les mesures et exploiter les résultats (1 litre d'eau par échantillon) ainsi que les analyses d'eau d'appoint du réseau correspondant.



Durée : 3 jours - 21 heures



COURS /  
EXERCICE

80%



SATISFACTION

84%

### Présentiel



Calendrier

18 au 20 novembre 2025 (COSTIC 78)



Lieu de formation

**COSTIC 78**

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)



Prix

1510€ (HT)

---

## **Public**

Connaissances de base sur les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

## **Pré-requis**

Connaissances de base sur les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

## **Moyens pédagogiques**

Document de stage. Travaux pratiques réalisés par les participants : mesures du pH, TH, TA, TAC, chlorures, conductivité.

## **Modalités d'évaluation**

QCM portant sur les caractéristiques physico-chimiques de l'eau, les désordres des réseaux hydrauliques de chauffage et d'eau chaude sanitaire et les mesures de prévention.



# Bulletin d'inscription

**AVANT DE NOUS ADRESSER CE BULLETIN,**  
il est indispensable de se renseigner par téléphone  
sur les disponibilités du stage envisagé et de lire  
attentivement nos conditions générales de vente.

## ENTREPRISE

Raison sociale\*

Représentée par (nom, prénom)\*

Adresse\*

Adresse de facturation (si différente) .....

E-mail ou plateforme d'envoi de la facture .....

Personne procédant à l'inscription (nom, prénom)\*

Téléphone\*

E-mail\*

@

Code NAF

N° de SIRET

Taux TVA

%

## FACTURATION PAR ORGANISME FINANCEUR

Passez-vous par un organisme financeur de formation ?  Oui  Non

S'agit-il d'une prise en charge totale ?  Oui  Non

*Si oui, merci de nous joindre l'accord de prise en charge de votre OPCO pour la facturation de la formation :*

Organisme financeur (OPCO, CPF, Pôle Emploi...) .....

Adresse .....

E-mail .....

Téléphone .....

Personne à contacter (nom, prénom) .....

**Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée à l'entreprise et ne pourra faire l'objet d'aucune modification.**

## FORMATION CHOISIE

Référence<sup>(1)</sup>\*

Intitulé de la formation\*

Date début de session\*

(1) Figurant en haut de chaque formation

## PARTICIPANT(S)

Indiquer si les participants sont en situation de handicap en cochant la case à droite.

Mme M. Nom\*..... Prénom\*..... E-mail\*..... @.....

Mme M. Nom ..... Prénom ..... E-mail ..... @.....

Le\*: | |

Signature :



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

### IDENTITÉ DU PRESTATAIRE

COSTIC  
Domaine de Saint Paul – 102, route de Limours  
78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse  
Siren : 784 638 421  
Tél : 01.30.85.20.10  
E-mail : [formation@cistic.com](mailto:formation@cistic.com)

Pour toute correspondance comptable :  
[compta@cistic.com](mailto:compta@cistic.com)

Directeur général : Serge HAOUIZEE

### ARTICLE 1 – Définitions

“Catalogue” désigne le catalogue des stages de formation professionnelle proposés par le COSTIC et qui est diffusé auprès de ses adhérents et du public (version électronique disponible sur le Site Internet). Il est précisé qu'une nouvelle version du Catalogue est éditée par le COSTIC pour chaque année civile (ex : les Stages proposés du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 sont présentés dans le Catalogue 2022). “CGV” désigne les présentes conditions générales de ventes. “Client” désigne l'entreprise ou l'entité qui finance le Stage auquel assiste le Stagiaire et qui est également, selon les cas, l'employeur du Stagiaire. Il est précisé que le terme « Client » n'inclut pas les organismes, tels que les OPCO, qui peuvent être amenés à prendre en charge partiellement ou totalement les frais du Stage à la demande du Client (voir Article 5.2). “Session(s)” désigne, pour chaque Stage, les différentes sessions réalisées par le COSTIC. Il est précisé qu'une Session peut durer plusieurs jours ou plusieurs semaines et être composée de plusieurs séances.

“Site Internet” désigne le site Internet du COSTIC dont l'adresse est [www.cistic.com](http://www.cistic.com).

“Stage(s)” désigne les stages de formation professionnelle proposés par le COSTIC et figurant dans le Catalogue.

“Stagiaire(s)” désigne les personnes physiques qui choisissent un Stage et participent à une Session mise en place pour ce Stage.

### ARTICLE 2 - Champ d'application

Les CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le COSTIC auprès des Clients, concernant la participation à des Stages proposés par le COSTIC dans son Catalogue. Les CGV figurent dans le Catalogue et sont accessibles à tout moment sur le Site Internet. Elles seront en outre systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande d'un Stage auprès du COSTIC. Les CGV représentent l'intégralité des droits et obligations des parties concernant la vente de Stages. Elles prévalent sur les conditions d'achat ou sur tout autre document du Client sauf acceptation formelle et écrite du COSTIC. Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au COSTIC, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le COSTIC se réserve néanmoins le droit de

déroger à certaines clauses des CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières. Le fait que le COSTIC ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions figurant dans les CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

### ARTICLE 3 – Inscription : Commande d'un Stage

Le Catalogue précise, pour chaque Stage :  
– Les objectifs et contenus du Stage ;  
– Les personnes concernées par le Stage ;  
– Les Prérequis et moyens pédagogiques ;  
– Les périodes proposées pour la tenue des Sessions ;  
– Le prix hors taxes de participation d'un Stagiaire à une Session ;  
– La durée d'une Session (nombre de jours et nombre d'heures envisagés).

Les inscriptions aux Stages proposés par le COSTIC peuvent être réalisées :

- Par courrier ou mail en utilisant le bulletin d'inscription figurant dans le Catalogue ou disponible en ligne sur le Site Internet (l'ensemble des renseignements à mentionner et des coordonnées nécessaires figurent sur le bulletin d'inscription),
- Par téléphone. Il est précisé que toute inscription effectuée par téléphone devra être confirmée par écrit dans un délai de quarante-huit (48) heures en utilisant le bulletin d'inscription mentionné ci-dessus.

Si un même Client souhaite inscrire plusieurs Stagiaires à un ou plusieurs Stages, il devra être adressé au COSTIC un bulletin d'inscription pour chaque Stagiaire concerné. La signature et l'envoi d'un bulletin d'inscription au COSTIC vaut commande d'un Stage par le Client (la « Commande »). La Commande entraîne pour le Client acceptation des CGV, la reconnaissance d'en avoir parfaitement connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat, dans les conditions visées à l'Article 2 ci-dessus.

### ARTICLE 4 – Traitement et validation de la Commande

Les Commandes sont traitées par le COSTIC en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. S'il n'y a plus de disponibilités pour la ou les Session(s) demandée(s) par le Client pour un Stage donné, le COSTIC s'engage à proposer au Client d'autres Sessions correspondant au Stage demandé, dans la limite de ses possibilités. Le COSTIC établit et adresse au Client pour chaque Commande une convention de formation, conformément aux dispositions du Code du travail.

La convention de formation doit être retournée au COSTIC dûment complétée et signée, accompagnée du règlement du Stage correspondant, conformément aux dispositions de l'Article 5.2 ci-dessous.

La Commande ne devient définitive qu'à réception de la convention de formation et du règlement visés au paragraphe ci-dessus. Le COSTIC adresse au Client en temps utile une convocation précisant le nom du ou des

Stagiaire(s), les dates et horaires de la Session, les coordonnées et le plan d'accès des locaux du COSTIC à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, preuve des prérequis éventuellement exigés et le matériel nécessaire que chaque Stagiaire doit apporter, le cas échéant.

### ARTICLE 5 – Tarifs et modalités de paiement

#### 5.1 – Tarifs

Les tarifs en vigueur sont ceux figurant dans la version du Catalogue en vigueur à la date de passation de la Commande par le Client. Les tarifs des Stages sont exprimés, dans le Catalogue, en euros et hors taxes. Ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Les tarifs correspondent aux prix hors taxes de participation d'un Stagiaire à une Session pour un Stage donné et incluent la documentation remise au Stagiaire au format numérique. Les tarifs sont modifiables à tout moment par le COSTIC, étant précisé que les Stages seront facturés sur la base des tarifs affichés dans la version du Catalogue en vigueur à la date de passation de la Commande par le Client.

#### 5.2 – Modalités de paiement

Toutes les Commandes sont facturées et payables en euros uniquement. Le prix est payable comptant en totalité au jour de l'envoi au COSTIC de la convention de formation dûment complétée et signée. Le règlement des Commandes s'effectue par chèque bancaire émis par une banque domiciliée en France et adressé au COSTIC avec la convention de formation visée à l'Article 4 ci-dessus. Il est précisé que le chèque est remis à l'encaissement dès réception par le COSTIC. Le règlement peut également être effectué par virement bancaire à la demande du Client, auquel cas le COSTIC lui transmettra les informations bancaires nécessaires à la réalisation d'un tel virement. Une facture est établie par le COSTIC et est adressée au Client avec la mention « acquittée » à réception du règlement de la Commande qui accompagne la convention de formation. Le COSTIC ne sera pas tenu de procéder à la fourniture du Stage objet de la Commande tant que le prix du Stage ne lui aura pas été réglé en totalité. Il est précisé que le Client fera son affaire de toute demande de prise en charge totale ou partielle des frais du Stage par des organismes, tels que les OPCO, et transmettra en temps utiles au COSTIC tout document nécessaire à ce titre. Dans l'hypothèse où l'organisme concerné ne prendrait pas en charge la part lui incomtant, tel qu'il l'avait initialement prévu avec le Client, le Client prendra en charge la totalité des frais du Stage.

#### 5.3 – Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client, et dès le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard, d'un montant égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant TTC du prix figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au COSTIC, sans formalité aucune ni

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE

mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au COSTIC par le Client, sans préjudice de toute autre action que le COSTIC serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

### ARTICLE 6 – Annulation / Absence

#### 6.1 – Annulation par le Client / Absence du Stagiaire

Les demandes d'annulation de Stage doivent être formulées par écrit et adressées au COSTIC par courriel ou par courrier. En cas d'annulation parvenant au COSTIC moins de trois (3) semaines avant la date de début de la Session à laquelle le Stagiaire devait assister, le COSTIC se réserve le droit de conserver la totalité du montant payé par le Client au titre du Stage. En cas d'annulation parvenant au COSTIC plus de trois (3) semaines avant la date de début de la Session à laquelle le Stagiaire devait assister, le Client sera remboursé de la totalité du montant du Stage. Les deux paragraphes ci-dessus ne s'appliquent pas lorsque le Client désigne un remplaçant pour assister à la Session concernée à la place du Stagiaire empêché. Le Client ne pourra en aucun cas prétendre au remboursement partiel ou total du montant du Stage en cas d'absence injustifiée du Stagiaire le matin du début de la Session ou dans l'hypothèse où le Stagiaire n'assisterait pas à la totalité de la Session.

#### 6.2 – Annulation par le COSTIC

Le COSTIC se réserve la possibilité d'annuler une Session deux (2) semaines avant la date de début de ladite Session si le nombre minimum de six (6) Stagiaires inscrits n'est pas atteint. Un courrier précisant les dates des Sessions de remplacement est adressé au Client par le COSTIC. L'inscription pourra par conséquent être maintenue pour une date ultérieure. Dans le cas où le Stagiaire ne pourrait assister aux Sessions de remplacement prévues par le COSTIC, le Client pourra se faire rembourser l'intégralité de la somme qu'il a d'ores et déjà payée dans la mesure où le Client aura fait connaître l'impossibilité du Stagiaire de participer à la Session de remplacement dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception dudit courrier.

### ARTICLE 7 – Règlement intérieur

Les Stagiaires s'engagent à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline présentées dans le règlement intérieur du COSTIC, affiché dans chaque salle de formation.

### ARTICLE 8 - Informatiques et Libertés / Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n° 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à

la libre circulation de ces données (RGPD), les informations personnelles collectées sont utilisées par le COSTIC uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services liés à l'inscription du stagiaire, au contrôle qualité, à l'envoi de newsletters et messages promotionnels et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers sauf dans le cas d'un stage organisé par un partenaire. Le COSTIC les conserve pendant la durée nécessaire à la mise en œuvre et au suivi des actions de formation des clients et des stagiaires et adopte les mesures de sécurité adéquates à une telle conservation. Chaque client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Pour exercer ce droit, contacter notre délégué à la protection des données (DPD) par voie électronique : rgpd@costic.com ou par courrier à COSTIC, DPD, Domaine de Saint-Paul, 102 Route de Limours, 78470 SAINT REMY LES CHEVREUSE.

### ARTICLE 9 – Documents de Stage / Droits de propriété intellectuelle

Les documents remis au Stagiaire, ou mis à disposition du stagiaire sur tout support électronique pendant la Session, constituent un support technique au Stage. Leur diffusion ou leur reproduction en dehors du Stage est formellement interdite, à l'exception du Support annoté personnel à chaque stagiaire envoyé électroniquement à l'issue de la Session. De façon générale, le COSTIC reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les documents remis au Stagiaire, ou mis à disposition du stagiaire sur tout support électronique pendant la Session, les supports écrits utilisés pendant le Stage, les études, dessins, modèles, prototypes, documents, etc., réalisés en vue de la fourniture des Stages. Le Client et les Stagiaires s'interdisent donc toute reproduction ou exploitation des dits documents, supports écrits, études, dessins, modèles, prototypes, etc. Tout enregistrement sur un support vidéo et/ou audio et/ou photographique personnel est interdit, sauf autorisation préalable expresse écrite du responsable de la formation du COSTIC.

### ARTICLE 10 – Attestation de présence

L'attestation de présence du Stagiaire et la feuille d'émergence sont adressées au Client en fin de Stage.

### ARTICLE 11 - Droit applicable – Litiges

Les CGV et tous les rapports entre le COSTIC et les Stagiaires sont soumis au droit français. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.